

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 décembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS** : M BOCCARD, MC SAUSSAC (proc de R MOULIN), M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE (proc de C HADDAD), P GAILLARD, R KAPPEL, I NGUYEN, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de JY MEYER), MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, G SAUCLES, C PASTRE, P DUPONT, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, J BOYER (proc de S GENEST), F SOULAVIE, MC JOUVE, A ROUSSET, F CHASSON (proc de M CEYSSON), B SOUCHE, M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT (proc de B PERRUSSET).

Nombre de conseillers

En exercice : 52  
Présents : 36  
Procurations : 8  
Votants : 44  
Absents : 8

Secrétaire de séance : MF MARTIN

Absents : K ESSAYAR, A GUIBERT-BATTAINI, B TEYSSIER, D BERAL, G FANGIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER ET M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.

Date de convocation : 03/12/2024

**Objet** : Aides à l'investissement des communes - 2024-2026 - Juvinas - Rénovation des fenêtres et du jubilé de l'église.

Vu la complétude et la conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la commune de Juvinas relatif à des travaux de rénovation des fenêtres et du jubilé de l'église;  
Vu l'avis favorable du Bureau de la CCBA en date du 15 octobre 2024 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne des travaux de rénovation des fenêtres et du jubilé de l'église.

Le montant du financement sollicité auprès de la CCBA est de 4 470 € soit 30 % du montant HT du projet estimé à 14 900 €, le reste étant financé par l'Etat (40 %) et à hauteur de 30 % par la commune.

Ces 4 470 € seront à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Juvinas de 33 000 €.

Le reliquat sur enveloppe sera par conséquent de 10 344 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'attribuer un fonds de concours de 4 470 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2024-2026 à la commune de Juvinas pour financer des travaux de rénovation des fenêtres et du jubilé de l'église ;
- De dire que ce montant sera imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Juvinas, initialement de 33 000 €, sur le compte 2041412, amortissable sur 15 ans.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 11 décembre 2024.  
Le Président, Max TOURVIEILHE

